

Mars Juin Septembre 2024



www.varrains.fr





CHÈRES VARRINOISES et CHERS VARRINOIS,

Le printemps s'annonce et avec lui le renouveau.

Nous sommes donc heureux d'accueillir Melissa Nays, notre nouvelle coiffeuse. Suite à la fermeture de notre boulangerie, nous avons espéré qu'une solution rapide soit trouvée pour la vente quotidienne du pain sur Varrains et nous avons privilégié le commerce de proximité au distributeur automatique.

- SOMMAIRE -



LE MOT DU MAIRE .1-2



VIE SCOLAIRE .3-4

Ecole Saint-Florent .3 Ecole Robert Clémot .4



INFOS UTILES .5-6



VIE PRATIQUE .7-8

Regard sur.....7 Nos viticulteurs, commerçants et artisans .8 Calendrier des fêtes .8



NOTRE HISTOIRE.9

Cimetière (partie 2)

TROC PLANTES .10

Je rappelle que le samedi, Melissa et Romain qui vendaient pains et viennoiseries en sus de leurs légumes, vendent des boissons non alcoolisées à base de pomme. Sur notre marché, nous sommes heureux d'y retrouver Leslie, la vendeuse de fromages qui nous offre du choix et de la qualité mais aussi Thierry qui nous propose depuis des années ses huîtres iodées de Marennes Oléron. Quant à Laurent et Valérie dans leur bar, tabac, restaurant place de l'Ormeau, ils modifient leurs horaires d'ouverture et troquent leur dimanche pour mieux vous servir le mercredi. Ils font aussi durant leurs heures d'ouverture dépôt de pain et viennoiseries.

Renouveau concernant la voirie rue de l'Eglise et chemin du Clos Marconnet. Lors de l'étude de projet, notre volonté a été de protéger les écoliers et leurs parents mais aussi les riverains des incivilités routières. Nous espérons que le nouvel environnement conviendra à tous et qu'ils s'adapteront au plus vite aux nouveaux aménagements. Quant à la rue des Lumois, elle restera en chantier jusqu'au mois d'avril afin de viabiliser tous les terrains contigus.

Comme vous le savez déjà l'autre partie du lotissement « l'Entre Cœur » aux Rogelins sera certainement freinée par les fouilles archéologiques. Nous en saurons beaucoup plus quand les services de la Direction Régionale des affaires culturelles nous aura rendu sa feuille de route.

Renouveau du printemps avec sa végétation et sa floraison. N'oubliez pas de fleurir devant chez vous. Pour cela nous passons une convention avec vous : la commune plante et fournit des vivaces peu gourmandes en eau et nous vous demandons simplement d'entretenir l'espace qui a été fleuri.

Renouveau avec la fête du printemps qui aura lieu le 13 avril à l'espace Hulin et qui sera un grand espace de jeu pour les enfants et les plus grands mais aussi l'organisation d'un troc plantes et des activités organisées par la bibliothèque, par l'association Art Peinture Pastel, par la société de l'Union en espérant que cette année le temps soit de la fête. Le comité des fêtes sera aussi présent pour vous vendre crêpes et boissons. Nous vous y attendons nombreux.



ÉDITO (SUITE)

« Renouveau » comme le poème de Stéphane Mallarmé: Au sortir de l'hiver « J'attends, en m'abîmant que mon ennui s'élève... Cependant l'Azur rit sur la haie et l'éveil de tant d'oiseaux en fleur gazouillant au soleil. ». Après

cette saison d'hiver grise et pluvieuse nous aurons plaisir à nous retrouver et à partager ensemble cette vie paisible que nous offre notre village de cœur.

Pierre-Yves DELAMARE

Maire de Varrains



L'Equipe enseignante et l'Association des Parents d'Elèves. Ecole Publique Robert Clémot, Varrains

COLLECTE PAPIER



Pour participer c'est simple, vous récoltez :

Papier, courriers, annuaires, catalogues, journaux, pubs, magazines (sans plastique), livres.

> Demandez à votre entourage, vos collègues et faites participer toute la famille !!

> > Notre prochaine collecte

du Lundi 11 au Vendredi 15 Mars 2024

Parking de l'école Robert Clémot

Par cette action, les élèves réalisent un geste citoyen, apprennent à respecter l'environnement, à trier les déchets et à connaître les bienfaits du recyclage. L'argent récolté permet à l'APE de réaliser des projets et des sorties pédagogiques tout au long de l'année.

WWW.VARRAINS.FR

VOUS Y TROUVEREZ DE NOMBREUSES INFORMATIONS SUR NOTRE COMMUNE (ACTUALITÉS, ASSOCIATIONS, ÉCOLES, COMMERÇANTS ET ARTISANS, COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX...) ET UTILES POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (PERMIS DE CONSTRUIRE, CARTE D'IDENTITÉ, RECENSEMENT...).



Ecole Saint Florent

l'école privée



VIE SCOLAIRE

Ecole Robert Clémot l'école publique



SITUÉE DANS UN BEL ÉCRIN DE VERDURE, L'ÉCOLE ROBERT CLÉMOT COMPTE CETTE ANNÉE 71 ÉLÈVES DE LA TOUTE PETITE SECTION AU CM2.

ENTIÈREMENT RÉNOVÉE AVEC DES COULEURS PASTELS ET UN ÉCLAIRAGE LED, ELLE OFFRE AUX ÉLÈVES UN ENVIRONNEMENT LUMINEUX, PAISIBLE PROPICE AU BIEN ÊTRE ET AU TRAVAIL

NOTRE ÉCOLE ET VIE DES CLASSES

La classe maternelle se situe dans une première partie du bâtiment et jouxte la salle de motricité et la bibliothèque dans lesquelles les élèves se rendent quotidiennement. Elle accueille 25 élèves de la toute petite à la grande section encadrés par leur enseignante elle-même secondée par son atsem et par une jeune qui effectue son service civique.

Les deux classes élémentaires sont, elles, situées dans l'autre partie du bâtiment et reçoivent respectivement les élèves du CP, CE1 et CE2 et CM1-CM2. Leurs enseignants sont aidés par une atsem et un jeune également en service civique.

L'excellence, l'égalité des chances, le bien être et l'innovation sont nos axes de travail et sont donc au cœur de nos projets.

L'équipe enseignante œuvre chaque jour afin de conduire chaque élève vers sa réussite personnelle et son épanouissement.

Les élèves, grâce à nos partenaires de toujours, bénéficient de dix séances de piscine de la grande section au CE2, d'animations littéraires et plastiques grâce au réseau des bibliothèques et l'abbaye de Fontevraud, d'initiations à l'éco-citoyenneté avec Kyrielle. Nous

ne manquons pas non plus d'aller régulièrement à la bibliothèque de Varrains où les bénévoles réservent toujours un accueil très chaleureux aux enfants



L'école organise en étroite collaboration avec l'APE de nombreuses manifestations telles que le marché de Noël, la semaine du goût, la semaine de la maternelle, une sortie cinéma à Noël, une soirée contes, une soirée jeux de société, le petit déjeuner à l'école sans oublier les voyages scolaires ainsi que notre belle fête de fin d'année! Cette année, placée sous le signe des Jeux Olympiques, est entièrement dédiée au sport!

L'Afriej intervient deux fois par semaine les lundis et les jeudis de 16h30 à 17h30 en organisant le CLAS (accompagnement à la scolarité) les élèves peuvent ainsi par petits groupes faire leurs devoirs et quelques jeux.

Les APC (aides pédagogiques complémentaires) sont également proposées une fois par semaine aux enfants et sont dirigées par les enseignantes.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaire de l'école :
8h45-12h00 / 13h45-16h30
Horaire de la garderie :
7h30-8h35 / 16h30-18h30
Service de cantine :
11h45 pour les maternelles et 12h15 pour

les classes élémentaires (repas préparés sur place avec des produits locaux)

CONTACT

Elisabetta SERASINI, directrice Tél. 02 41 52 94 68 e-mail : ce.0491782w@ac-nantes.fr





HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 15. **Vendredi** de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00. **Le 1**er **samedi du mois** de 8 h 45 à 12 h 15

Les autres samedis uniquement permanence des élus de 10 h 00 à 12 h 00.

La mairie répond à vos appels téléphoniques et vos mails les après-midis (sauf le mercredi et le samedi).

Tél. 02 41 52 90 78

E-mail: mairie.varrains@wanadoo.fr

ELECTIONS

Elections européennes : le dimanche 9 juin 2024 (un seul tour)

Inscription sur les listes électorales

- Vous pouvez vérifier votre inscription électorale et connaître votre bureau de vote à l'aide de ce téléservice : https://www.service-public.fr/particuliers/ vosdroits/demarches-et-outils/ISE
- La date limite pour s'inscrire est le 3 mai 2024.
 L'inscription peut se faire en ligne ou sur place en mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Les jeunes qui ont 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir fait le recensement à 16 ans.

ÉLAGAGE ET TAILLE DE HAIES

Vous possédez une maison avec jardin? Vous êtes tenu par la loi de tailler vos haies et d'élaguer vos arbres, pour éviter notamment de causer des nuisances sur le domaine public et à vos voisins. Par ailleurs, le code civil impose des limites de distance entre vos plantations et les propriétés voisines.

- Plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur : 0,50 m de la limite séparative de la propriété voisine.
- Plantations supérieures à 2 mètres de hauteur : 2 m de la limite séparative de la propriété voisine.

CIMETIÈRE

• Concessions en état d'abandon, procédure de reprise en cours.

• Concessions expirées mais non abandonnées. Dans ces deux situations, nous demandons aux familles ou personnes de s'adresser à la mairie pour tous renseignements.

RECENSEMENT CITOYEN (DÈS 16 ANS)

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16° anniversaire et jusqu'à la fin du 3° mois qui suit. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même.

Il faut aller à la Mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- · Livret de famille des parents à jour
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois au nom des parents).



LES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques doivent être effectués seulement :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures afin de préserver la tranquillité du voisinage.

VOLTALIS

Des économies d'énergie solidaires et responsables avec le boîtier Voltalis.

Saumur Val de Loire vous invite à vous faire équiper GRATUITEMENT du dispositif Voltalis pour consommer moins et mieux





www.saumurvaldeloire.fr



INFOS UTILES

FEUX DE PLEIN AIR ET BRÛLAGES DES VÉGÉTAUX

PARTICULIERS

Les déchets dits verts (non secs) sont des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille des haies et des arbustes, de l'élagage des arbres, de débroussaillement... et dont le taux d'humidité empêche une combustion satisfaisante pour la qualité de l'air. Le brûlage à l'air libre des déchets verts est donc interdit.

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs par les particuliers est toléré en dehors des zones urbaines, à la condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage. Un nouvel arrêt a été pris par le Préfet de Maine-et-Loire, le 11 mars 2019, définissant les tolérances et interdictions concernant les feux de plein air. Cette tolérance n'est accordée que :

- De 11h00 à 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février.
- De 10h00 à 16h30 les autres mois (sauf arrêté préfectoral).

Le brûlage est interdit notamment :

- En cas de prévisions ou constat d'un épisode de pollution.
- En périodes de vents susceptibles de transporter les fumées en direction d'une construction.

À une distance inférieure à 30 mètres de toute habitation, construction, route, autoroute, voie ferrée, ligne aérienne électrique ou téléphonique...

Tout feu à l'air libre doit faire l'objet d'une surveillance constante jusqu'à sa complète extinction et une réserve d'eau doit être disponible à proximité.

AGRICULTEURS

Le brûlage à l'air libre par les agriculteurs de résidus végétaux générés par leurs activités agricoles est autorisé lorsque des raisons agronomiques ou sanitaires l'exigent, en particulier pour la destruction des produits issus de la taille et de l'arrachage des vignes, des haies bocagères et des arbres fruitiers susceptibles d'être porteurs de maladies. Cette autorisation est limitée à la période du 16 octobre au 15 mai, entre 7h00 et 17h00.

PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Seuls les propriétaires forestiers sont autorisés à brûler à moins de 200 mètres de toute habitation et à l'intérieur des zones boisées. Cette autorisation (sous conditions) est toutefois limitée à une période allant du 16 octobre au 15 février et du 1er avril au 15 mai entre 7h00 et 17h00.

Il est INTERDIT de fumer dans les zones boisées, landes et maquis. LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE PRODUITS MÉNAGERS, INDUSTRIELS, HUILES VÉGÉTALES ET MINÉRALES, HYDROCARBURES ET PRODUITS DÉRIVÉS EST INTERDIT.

ANIMAUX ERRANTS

Toute personne souhaitant récupérer son animal au chenil communal doit justifier de sa qualité de propriétaire de l'animal sur présentation d'un document, d'une carte de tatouage ou d'une photo.

Tarifs de garde des animaux errants placés au chenil :

- du lundi au vendredi : 40 €/jour
- du samedi au dimanche et jour férié :
 50 €/jour
- +8€/jour de frais de nourriture

FRELONS

La Mairie contribue à la destruction des nids de frelons asiatiques, pour la période du 1er mars au 30 novembre. La procédure est la suivante :

- Le particulier qui constate la présence d'un nid de frelons doit contacter la mairie par téléphone ou par mail. Un élu se déplacera pour constater.
- Dans le cas de frelons asiatiques, le particulier contactera un prestataire de son choix.
- Il réglera la facture intégralement.
- Il apportera cette facture avec la mention acquittée avec un RIB personnel.
- La mairie se chargera de lui rembourser jusqu'à 80 % de la facture plafonné à 70 €, par virement.

no D'URGENCES

POMPIERS

Tous les sinistres et les accidents

Appeler le 18

Centre de Saumur

02 41 40 50 10

GENDARMERIE

Urgences

Appeler le 17
Services administratifs

17, allée des merisiers 49590 Fontevraud-l'Abbaye **02 41 51 71 03**

SAMU

Urgences médicales graves

Appeler le 15

CENTRE ANTI-POISON

4, rue Larrey 49100 Angers **02 41 48 21 21**

SOS FEMMES

4, rue Saint Exupéry 49100 Angers **02 41 87 97 22**

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

119 (appel gratuit)

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr BOURGOIN Christine 9, rue des Rogelins 49400 Varrains **06 08 53 94 21**

PHARMACIE DES ROGELINS

29, allée des Tilleuls 49400 Varrains **02 41 52 91 66**

DÉJECTIONS CANINES

Des bornes canines ont été implantées dans Varrains. Nous comptons sur votre civisme.

- Place de l'Eglise
- Place de l'Ormeau
- Place de la Folie



REGARD SUR Le Salon by Mélissa



Depuis le 5 mars, je suis heureuse de vous accueillir au salon de coiffure au centre de Varrains.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 02.41.67.89.25 ou sur planity.com Le salon est ouvert du mardi au samedi.

- Les mardis et jeudis de 9h à 18h
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les vendredis de 9h30 à 19h
- Et les samedis de 8h30 à 14h

Je coiffe les femmes, hommes et enfants et propose les coiffures de mariée et événementielle et du head spa.

CONTACT

35, rue de la Mairie - 49400 VARRAINS - Tél. 02 41 67 89 25



DÉCOUVREZ ALD, UNE ENTREPRISE DE DÉMÉNAGEMENT QUI DÉBARQUE À VARRAINS!

Ils sont deux cousins. Tom POIRIER et Alexandre ROYER se lancent dans l'aventure.

Tous les deux, ils viennent de créer leur entreprise de déménagement Anjou Loire Déménagement « ALD ».

Fondée sur une mission claire et une vision ambitieuse, ALD offre des services de déménagement personnalisés pour les particuliers, les professionnels et les collectivités territoriales.

Avec un engagement pour la qualité, la réactivité et la flexibilité, ALD se positionne comme un partenaire incontournable pour tous vos besoins de déménagement.

CONTACT

109, Grand Rue 49400 Varrains Tél. 07 76 69 19 71 contact@anjou-loire-demenagement.fr

www. anjou-loire-demenagement.fr



Tom POIRIER



Site web : www.varrains.fr

Application : IntraMuros

nos viticulteurs

DOMAINE DE LA BONNELIÈRE

DOMAINE DES BONNEVEAUX

79, Grand Rue

DOMAINE DES VARINELLES

DOMAINES DES ELLETTES

16, chemin des Dars

≥ jean-jacques.derouard@orange.fr • 02 41 52 98 62

LE P'TIT DOMAINE

75, Grand Rue ✓ richard.desouche@wanadoo.fr ♦ 06 79 93 46 57

DOMAINE DES ROCHES NEUVES

56, bd Saint Vincent

☑ thierry-germain@wanadoo.fr

⊕ www.rochesneuves.com

• 02 41 52 94 02

DOMAINE DU VIEUX BOURG

30, Grand Rue avieux-bourg.com

DOMAINE DES CLOS MAURICE

DOMAINE DU BOURG NEUF

31, rue du Bourg Neuf

LE PETIT SAINT-VINCENT

10, rue des Rogelins

☑ lepetitsaintvincent@gmail.com

• 06 86 89 77 16

DOMAINE LAVIGNE

15, rue des Rogelins

✓ scea.lavigne-veron@orange.fr

⊕ domaine-lavigne.com

• 06 40 19 53 25

DOMAINE CLOTILDE LEGRAND

13, rue des Rogelins

✓ contact@clotildelegrand.com

• 02 41 52 94 11

EARL SABLES VERTS

66, Grand Rue

LE CLOS DES PALMIERS

78, Grand Rue • 02 41 52 48 83

LA SOURCE DU RUAULT

29, rue du Ruau ⊠ millon-noel@orange.fr **©** 02 41 52 93 80

DOMAINE DES TERRAGES

DOMAINE DES RAYNIÈRES

DOMAINE DES MURAILLES NEUVES

7, rue de la Poterne ☑ brunorichard@saumur.com • 02 41 52 97 64

DEZE VALENTIN

27, rue de la Poterne ✓ valentindeze@gmail.com ⊕ domaine-valentin-deze.fr • 06 82 07 72 09

DOMAINE ANTOINE SANZAY

DOMAINE DES SANZAY

93, Grand Rue

VIGNOBLE LES JUSTICES

109, Grand Rue - Les Ifs - Bâtiment 3

✓ contact@lesjustices.com

⊕ www.lesjustices.com

• 06 49 15 55 08 - 06 22 14 54 98

NOS COMMERÇANTS ET AKTISANS

BEUZIT HUGUES - CARRELEUR

11, rue du Bourg Neuf ⊠ beuzit.carreleur@gmail.com • 06 18 37 49 33

BONNEAU CAROLINE AK1 LOCATION DE VAISSELLE

10, rue de la Mairie ☑ infos@ak1-saumur-vaisselle.com ⊕ www.ak1-saumur-vaisselle.com • 02 41 51 01 13

DOCTEUR BOURGOIN - MÉDECIN

9, rue des Rogelins • 06 08 53 94 21

BOURREAU GILLES - MAÇON

CAFÉ DE L'ORMEAU

1, rue des Rogelins ⊠ Iormeauvl@gmail.com • 02 41 38 74 90 - 06 22 88 25 87

HERAULT MENUISERIES

107, Grand Rue ⊠ mickaelherault@orange.fr

www.heraultmenuiseries.fr **&** 02 41 83 02 63

LARUE DAMIEN - TRAVAUX D'INTÉRIEUR

16, rue du Bourg Neuf ✓ viet24@hotmail.fr • 07 86 47 46 06

NAYS MÉLISSA - COIFFEUR-COLORISTE

35, rue de la Mairie 02 41 67 89 25

SARL ORIOT

PHARMACIE DES ROGELINS

29, allée des Tilleuls ⊠ pharmaciedesrogelins@hotmail.com • 02 41 52 91 66

S2P PLOMBERIE

107, Grand Rue ⊠ sylvain.pourcelot@gmail.com • 07 71 77 18 69

ALD - DÉMÉNAGEMENT

109, Grand Rue

légumes du jeudi

EARL DU CHAMP-DES-ILES

1, rue du Champ-des-iles 49730 Varennes-sur-Loire ☑ oliviergregoire49@gmail.com • 02 41 51 72 09 ou 06 83 61 30 53

Marché le samedi matin

LE POTAGER OÙ TOUT VIENT BIEN

2, lieu-dit Bien-lui-vient 49260 Epieds • 06 60 40 14 51

OSTRÉICULTEUR

10, rue des Fauvettes 17600 Neuillé-sur-Sendre • 06 34 25 30 86 ou 06 82 24 05 27

FROMAGER

VASLIN Leslie

CALENDRIER DES FÊTES



MARS

- 16 Bal de l'école « APE St Florent » > Complexe des Ifs
- 17 Concours de Belote « APE St Florent » > Complexe des Ifs
- 17 Concert « Harmonie de Chacé-Varrains » > en la collégiale de Montreuil-Bellay
- 23 Soirée Paëlla « Roul'Cool » > Complexe des Ifs

AVRIL

- <u>6</u> Association « Les Authocyanes »
- 7 > Varrains complexe des Ifs
- 13 Fête du Printemps > Varrains - Hulin - 14h
- 14 Vide grenier & marché de printemps « APE R. Clémot » > Varrains

MAI

8 Fête de la victoire, défilé et dépôt de gerbes > Varrains et Chacé

JUIN

- 2 Journée loisir-randonnée Clos Lallemand « Comité des fêtes de Varrains » > Varrains - complexe des Ifs
- 8 « Tennis Bellevigne-Varrains » Tournoi de tennis > Varrains - complexe des Ifs
- 14 Fête de la Musique, place de l'Ormeau > Mairie de Varrains
- 16 Fête de l'école St Florent > Varrains
- 28 Fête de l'école R. Clémot > Varrains



NOTRE HISTOIRE

Le cimetière devenu communal

s'éloigne de l'Eglise... (2° partie)



LE 8 MAI 1808, LORS DE SA DERNIÈRE

« SÉANCE » AU CONSEIL MUNICIPAL DE

VARRAINS, LE MAIRE, M. SAILLAND-VACHON,

RÉPOND À UN QUESTIONNAIRE

SUR L'ÉVENTUELLE ACQUISITION

D'UN NOUVEAU CIMETIÈRE.

Cette enquête fait suite... à l'ancienne déclaration de Louis XVI de 1776 qui ordonnait « pour raisons de salubrité publique » le transfert des cimetières hors des lieux d'habitations.

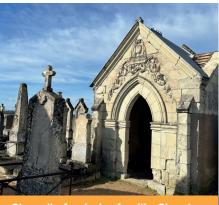
« Il est bon d'observer que le cimetière ne peut influer en rien sur la qualité de l'eau des deux puits creusés dans le roc vif à moins de 100 m. »

« Si le cimetière devait être supprimé, il serait facile et peu dispendieux d'en établir un nouveau, le long du chemin de Saumur sur un terrain de 180 m de long et 30 m de large. »

47 ans plus tard, le 7 janvier 1855, M. Chauvet-Besnier, chargé de l'expertise et de l'estimation d'un terrain présente le résultat de son travail : « Le terrain destiné à former le nouveau cimetière est situé au « canton » (portion de terroir à l'intérieur d'une commune) du clos Marconnay, il est d'une étendue de 16 a 50 ca. »

Monument à la mémoire de Mme de Nueil et de MIIe Pasquier.





Chapelle funéraire famille Girard, 3 décès entre 1866 et 1904

« Pour accélérer la réalisation du projet (coût total 2100 f) M. Chauvet propose d'avancer l'argent payable en 2 ans sans intérêts. »

Proposition acceptée. Le 21 avril 1856, le conseil municipal étudie la demande du conseil de fabrique (association de notables de la paroisse chargés de la garde et de l'entretien de l'église):

« Réserver 4 m² pour accueillir les restes de M. et Mme de La Coste dans un angle du nouveau cimetière. »

« Participer aux frais d'une cérémonie lors de la translation des cendres de Mme de Nueil et de Mlle Pasquier Françoise toutes deux bienfaitrices de la commune sous la croix du nouveau cimetière. »

- > 26 février 1860 : « accord pour la construction d'une petite « grotte » pour les outils des fossoyeurs. »
- > 15 mai 1866: acquisition de 4 parcelles (surface totale 10 a 57 ca, coût 384 f) pour un agrandissement devenu nécessaire
- > 22 novembre 1868 : « vote de 800 f pour la construction du mur du cimetière par voie d'économie. »
- > 6 juillet 1919 : le conseil municipal décide d'ériger au centre du cimetière « un monument à la mémoire des enfants de Varrains morts pour la France au cours de la guerre de 1914-1918. » Sa construction sera réalisée en 1920 par M. Durckel de Saumur, pour la

Jean-Marie Barbrault



somme de 3 000 f.

André Bias, mort pour la France. Le 7 juin 1915 à l'âge de 21 ans

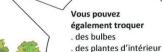


ESPACE HULIN VARRAINS Samedi 13 avril 2024 dès 14 h 00

Dès maintenant

- . préparez vos boutures
- vos plants de légumes
- . vos plantes aromatiques
- . vos semis
- . mettez vos graines de côté

Et pensez à étiqueter vos préparations!



- des légumes
- des livres sur le
- jardinage

Troc'plantes - 2^e édition

Organisé par la mairie de Varrains

qui mettra, gratuitement, à votre disposition un espace et des tables pour les échanges de plantes, les partages d'expérience, etc.

Vous êtes intéressé(e)?

Contactez-nous au 06 04 49 81 73

Avec le concours de :

- . la grainothèque de la bibliothèque de Varrains
- la pépiniè re « la saulale » de Doué la fontaine
- . les 2 écoles

Et pour ceux qui n'ont pas la main verte, pourquoi pas un pot de confiture...



